

# COUNTDOWN TO CORZIA

IS YOUR AIRLINE READY?



L'industrie aéronautique mondiale a pris les devants en matière de lutte contre les changements climatiques, avec une stratégie robuste pour réduire ses émissions, en ligne avec plusieurs objectifs concrets. Dès 2020, les mesures technologiques, d'infrastructure et d'exploitation seront complétées par le Régime de compensation et de réduction de carbone de l'OACI pour l'aviation internationale - mieux connu sous le nom de «CORZIA».

L'adoption de CORZIA par les gouvernements réunis à l'OACI est la première mesure climatique de ce type jamais adoptée au niveau mondial pour toute une industrie. CORZIA aidera les compagnies aériennes à éviter un patchwork complexe de différents régimes et à réaliser une croissance neutre en carbone de manière efficace par rapport aux coûts.

Dès l'année prochaine, toutes les compagnies aériennes exploitant des services internationaux devront être prêtes à participer au suivi et à la déclaration des émissions, même si leurs vols sont exemptés d'exigences de compensation.

## Votre compagnie aérienne est incluse dans CORZIA

**Si vous exploitez des vols internationaux, vous devrez effectuer le suivi et la notification de vos émissions.** Les vols sur certaines routes peuvent être exemptés des exigences de compensation, mais toutes les compagnies aériennes doivent faire le suivi et notifier leur utilisation de carburant et leurs émissions relatives à tous leurs vols internationaux.

## Vous devrez choisir un point focal pour CORZIA

**Chaque compagnie aérienne devrait choisir un point focal** pour s'assurer de disposer de toutes les informations nécessaires pour se conformer à CORZIA, par le biais d'une personne ou d'un département dédié. Ces personnes devraient s'inscrire à [corsia@iata.org](mailto:corsia@iata.org) tout de suite pour recevoir nos mises à jour!

## Votre compagnie aérienne aura des obligations à partir de 2018

Alors que le régime ne prendra pas plein effet avant la fin de l'année 2020, **toutes les compagnies aériennes devront effectuer le suivi de toutes leurs émissions dès le 1er janvier 2019.** À la fin de l'année prochaine, votre compagnie devra avoir un plan détaillant comment elle effectuera le suivi de l'utilisation de carburant.

## Nous sommes ici pour aider

Les détails exacts du régime doivent encore être finalisés par l'OACI, mais au cours des prochaines années, **nous aiderons les compagnies aériennes à préparer la mise en œuvre de CORZIA.** Les cours de formation, les ateliers et les webinaires seront complétés par des manuels et des outils en ligne pour aider les compagnies aériennes à se préparer, à planifier et à se conformer à CORZIA.

[www.enviro.aero/CountdownCORZIA](http://www.enviro.aero/CountdownCORZIA)

Bien qu'un certain nombre de détails doivent encore être finalisés, toutes les compagnies aériennes et tous les exploitants d'aéronefs doivent commencer à planifier la mise en œuvre du régime. Voici une check-list initiale pour votre entreprise:

## **PRÉPARATIFS DE VOL: 2017**

- Désignez un point focal pour CORSIA**  
Chaque compagnie aérienne devrait choisir un point focal pour s'assurer d'avoir toutes les informations en main pour se conformer à CORSIA. Les points focaux devraient s'inscrire sans tarder à [corsia@iata.org](mailto:corsia@iata.org) pour recevoir nos mises à jour!
- Participer aux activités de renforcement des capacités**  
L'IATA et les associations régionales de compagnies aériennes organiseront des activités de formation au cours des 18 prochains mois - toutes les compagnies aériennes devraient essayer de participer à ces sessions pour s'assurer qu'elles sont prêtes à se conformer à CORSIA.
- Identifier les ressources existantes et les flux de données**  
Commencez par déterminer les émissions et les données de carburant que vous collectez déjà et comment cela est fait - l'outil FRED d'IATA est un bon début pour se familiariser avec les méthodes de mesure du carburant et les déclarations relatives aux émissions. Le suivi de l'utilisation du carburant peut fournir des données opérationnelles précieuses pour améliorer son efficacité énergétique.

## **PRÉ-DÉCOLLAGE: PREMIER SEMESTRE 2018**

- Remplissez les lacunes en matière de ressources ou d'expertise dans votre entreprise**  
Sur la base des ressources existantes, les compagnies aériennes devraient identifier leurs ressources manquantes. Ces lacunes devraient être comblées par la formation de personnel ou le recrutement d'experts.
- Adaptez les systèmes de collecte de données et de flux de données pour CORSIA**  
Vous devez vous assurer que vos systèmes de collecte de données sont aptes à gérer les flux de données sous CORSIA. Si nécessaire, des outils informatiques supplémentaires ou des procédures de collecte de données devraient être développés et mis en place.
- Identifier les points de contact dans l'autorité d'administration**  
Assurez-vous de savoir qui contacter pour des questions et des conseils au sein de votre autorité. Compagnie aérienne fera rapport à son autorité nationale.

## **DÉCOLLAGE: DEUXIÈME SEMESTRE 2018**

- Développer un plan de suivi des émissions**  
L'une des premières étapes sous CORSIA sera l'exigence pour chaque opérateur d'élaborer un plan de suivi des émissions. Le plan de suivi des émissions détaille les méthodes qui seront utilisées pour effectuer le suivi de l'utilisation de kérosène, calculer les émissions et gérer les données.
- Sélectionnez une agence de vérification**  
Avant de soumettre leurs déclarations annuelles à leur autorité, les exploitants d'aéronefs devront faire vérifier leurs données par un vérificateur externe. Les compagnies aériennes devraient choisir une agence appropriée à l'avance.
- Commencer la collecte des données d'émissions le 1er janvier 2019**  
Étant donné que les émissions de référence pour CORSIA seront définies en utilisant les émissions moyennes de 2019 et 2020, tous les exploitants d'aéronefs devront commencer à effectuer le suivi de leurs émissions de CO<sub>2</sub> en 2019.